Lualaba. Un schiste calcareux fossilifère récolté à 16 kilomètres en aval de Stanleyville par ces géologues et qui, d'après les travaux de M. Passau, doit se rattacher au système du Lualaba, a été soumis au D^r Ulrich. Ce paléontologue y a trouvé, outre des débris indéterminables de poissons, des ostracodes d'eau douce ou d'eau saumâtre (*Cypris, Candona*, etc.), et une valve d'*Estheria*. Bien que ces éléments soient peu décisifs, le D^r Ulrich considère ces fossiles comme mésozoïques et plutôt jurassiques ou triasiques que plus récents. Comme on le voit, ces données sont beaucoup moins précises que celles de M. Leriche, tirées de l'étude des poissons (¹).

Sur les recherches géologiques au Congo Belge

PAR

J. CORNET.

ŞІ.

A l'heure qu'il est, une série de missions géologiques et minières sont à l'œuvre au Congo belge et elles comptent dans leur personnel, à côté de *prospecteurs* proprement dits, des géologues de première valeur dont la plupart sont belges.

Dans les territoires de la Compagnie du Chemin de Fer des Grands Lacs, quatre missions étudient l'immense région qui s'étend entre le Lualaba et le Grand Graben centre-africain. L'une d'elles est dirigée par M. G. Passau, qui a déjà publié dans nos Annales plusieurs travaux importants, résultats de ses voyages antérieurs. Une autre a pour chef M. Preumont, auteur d'un intéressant travail sur la géologie de l'Itimbiri-Rubi et de l'Uellé. Aux environs de Ponthierville, M. Allard fait la reconnaissance du vaste gisement de schistes bitumineux découvert par M. Hornemann, pendant que ce dernier continue les investigations qui ont déjà été si fructueuses. Le long du second tronçon, MM. Florquin, Deschamps, Longhi ont reconnu le terrain au point de vue des matériaux de construction et de ballastage.

(1) Le même travail donne aussi l'opinion du Dr Ulrich sur des « fossiles » trouvés à Sandy Beach et à Sangula dans les couches du Lubilache, mais sur la nature organique desquels j'ai des doutes sérieux.

Dans le Sud du bassin du Kassaï, M. Kostka, qui a naguère exploré le Mayombe, se livre depuis plus de deux ans, en compagnie de M. Manfroy, à une exploration géologique dont les résultats, je puis le dire dès maintenant, seront de toute première importance. Plus à l'Ouest, est occupé un ingénieur des mines distingué, M. Lancsweert, dont les études éclairent la géologie d'un coin presque inconnu de la Colonie.

Dans le Bas-Congo, travaille la mission de M. R. Thys qui a dans son programme des études géologiques.

Mais c'est surtout le Katanga qui est en ce moment l'objet des études et des recherches des géologues et des ingénieurs belges. Dans ce qu'on appelle le Bas-Katanga, travaillent d'une part MM. F.-F. Mathieu, Robert, Tréfois, Leboutte et Deladrier (¹) et d'autre part, M. Minette d'Oullaye et ses adjoints.

Dans la partie méridionale du Katanga, une société belge vient d'envoyer MM. F. Delhaye, géologue, Schoep, minéralogiste, Cambier, géodésien et cartographe, ainsi que M. Dusart, ingénieur et géologue (²). Une autre mission est dirigée par M. Lefebvre. Je mentionnerai aussi, pour cette région, MM. Reintjens et Paté, ingénieurs des mines du Comité spécial du Katanga.

Comme on le voit, on ne peut plus dire aujourd'hui que les jeunes géologues belges font défaut au Congo et en particulier au Katanga et, sans que j'aie besoin d'insister, on comprendra, à la lecture de certains des noms qui précèdent, ce que nous pouvons attendre des investigations géologiques en ce moment en cours dans la Colonie. Ces jeunes gens, bien préparés par leurs études à leurs travaux actuels, remplis d'énergie et d'enthousiasme pour la science, feront certainement honneur à la géologie belge.

§ 2.

Dans notre séance du 17 juillet 1910, nous avons voté un vœu de MM. Buttgenbach et Lohest en faveur de la création d'un service géologique au Katanga. Depuis lors, l'Académie des

⁽¹⁾ MM. les docteurs Grosset et Warynski, géologues suisses, élèves de M. Duparc, font partie de la même mission.

⁽²⁾ Cette mission a pour chef le D^r Guillemain, déjà connu pour ses explorations géologiques dans le Kamerun et dans l'Uruguay. Une autre mission occupée dans le Sud du Katanga est dirigée par M. le D^r Stutzer, privatdocent de la Bergakademie de Freiberg. Les prospections de l'Union minière du Haut Katanga sont dirigées par M. Studt.

Sciences de Belgique, la Société belge des Ingénieurs et Industriels, puis la Société belge de géologie ont bien voulu se rallier à ce vœu. Nous pouvons espérer que la pensée qui y est exprimée sera réalisée.

Cependant, il est peut-être bon de bien comprendre de quelle façon devrait se faire cette réalisation. Je crois avoir assez fait pour la géologie du Congo, et surtout pour celle du Katanga, pour être autorisé à émettre une opinion à ce sujet.

Il y a certainement une certaine urgence en la matière; mais agir d'urgence ne veut pas dire agir avec précipitation. Il s'agit de bien faire plutôt que de faire vite. Il importe, avant tout, que le service géologique à créer au Congo soit confié à des hommes connaissant la géologie du Congo. Si ce service est limité d'abord au Katanga, il est désirable qu'il soit placé entre les mains de gens connaissant la géologie du Katanga.

C'est là, me semble-t-il, une affirmation que l'on peut qualifier d'axiomatique.

La géologie congolaise, par suite de l'absence presque générale de fossiles, est très difficile, très délicate. La géologie du Katanga est d'une complexité spéciale, aussi bien sous le rapport stratigraphique qu'aux points de vue tectonique et minérogénique. Ceux-là seuls peuvent la connaître bien, qui ont parcouru le pays en tous sens, sur des centaines ou des milliers de kilomètres, le marteau et la boussole à la main.

Ce serait s'exposer à marcher à l'encontre de la pensée des corps scientifiques qui ont voté le vœu de MM. Buttgenbach et Lohest que de songer à confier le service géologique du Congo ou du Katanga à des hommes non préparés par une longue expérience réelle, acquise dans ces régions. Ce serait, en outre, une grande injustice. Lorsqu'on organisera ce service, les éléments tout à fait adéquats à leurs fonctions ne feront pas défaut. Il suffira de les choisir parmi les géologues belges qui travaillent en ce moment là-bas, obscurément et au milieu de dangers multiples (¹) à la gloire de la science belge et à la prospérité de la colonie.

(1) Ces dangers ne sont pas illusoires. Pendant que je rédige ces lignes, la nouvelle arrive de la mort de M. l'ingénieur Leboutte, dont le nom est mentionné plus haut. M. Leboutte est décédé le 30 novembre 1910, à Sampué (Katanga), des suites de la dysenterie. La même mission vient de perdre un de ses prospecteurs, M. Parry.

Ce sera d'ailleurs justice : il faut que ceux qui auront été à la peine soient aussi à l'honneur.

§ 3.

On aurait tort de croire que les recherches géologiques au Congo ne datent que de l'époque de la reprise de la colonie par la Belgique. Nos Annales ont publié une série de travaux qui démontrent qu'il n'en est pas ainsi. Je ne citerai que les plus récents : les beaux mémoires de M. V. Brien sur la géologie et les mines du Mayombe et celui de M. Dewez sur l'Aruwimi. Mais des données sur la géologie congolaise ont paru dans d'autres recueils belges et dans un grand nombre de publications étrangères.

Je suis occupé à rédiger une sorte d'exposé historique et bibliographique de la géologie du Congo, qui sera en quelque sorte la bibliographie commentée de la géologie du bassin du Congo et des contrées immédiatement voisines. Cette bibliographie est beaucoup plus riche que d'aucuns le supposent : la liste en comprend jusqu'ici près de 500 numéros et elle n'est pas encore complète. Si l'on réunissait (et ce travail m'occupe depuis longtemps) dès à présent sur une carte les résultats de toutes ces observations (après en avoir passé un grand nombre au crible d'une critique sévère), on arriverait à un résultat dont beaucoup seraient étonnés. La géologie du Congo apparaîtrait comme mieux connue que celle d'aucune colonie africaine voisine.

Pendant longtemps, les rares géologues belges qui s'occupaient de la géologie du Congo ont prêché dans le désert; presque personne dans le pays ne leur prêtait autre chose qu'une attention polie. Dans les circonstances actuelles, maintenant que le Congo est devenu une colonie belge, il semble que quelques géologues de notre pays soient disposés à abandonner l'indifférence qu'ils ont montrée jusqu'ici. Mais ils manqueraient à toute équité en affirmant que la géologie congolaise ne date que du jour où ils ont commencé à s'y intéresser.

M. J. Cornet présente une collection d'échantillons de roches envoyés par M. Kostka et provenant de la région qui s'étend de Bena Makima, sur le Kassaï, à la chute de Wolf, sur le Sankuru-Lubilache. Ces roches comprennent entre autres des granites, pegmatites et autres roches éruptives, des calcaires et

dolomies du système du Lubudi, des argilites et concrétions siliceuses du système du Lualaba, des grès tendres et des grès polymorphes du système du Lubilache, des latérites concrétionnées, etc.